

# Bulletin

# PROTECTION SOCIALE ET PRÉCARITÉ

## Sommaire

### L'Édito

#### Les actualités !

- **Un revenu d'engagement pour les jeunes sans emploi ?**
- **Des revalorisations tarifaires pour les médecins : 786 millions d'euros**
- **Complémentaires santé : un système très protecteur mais peu efficient**

#### Analyse, arguments et propositions

- **NON à une baisse des pensions**
- **Partager les emplois, c'est partir en retraite plus tôt !**
- **Les grandes évolutions du financement de la Sécurité sociale**

## L'Édito

Ce bulletin contient des analyses, des informations, des propositions sur la protection sociale et la précarité. Cela inclut entre autres la Sécurité sociale et ses différentes branches (retraites, maladie, accident du travail, famille...), l'assurance chômage, le RSA.

Il est publié par la commission protection sociale et le groupe de travail chômage et précarité dans le but de former et d'informer les adhérent.e.s de Solidaires sur ces thématiques, ce qui est un préliminaire essentiel pour s'opposer aux démantèlement des institutions de protection sociale que nous imposent les capitalistes et les gouvernements qui les servent.

Loin d'être un document technique, ce bulletin se veut un lieu d'exposition des contre-propositions de Solidaires pour une autre société alternative au capitalisme.

Il est diffusé à toutes les structures (syndicats, fédérations, Solidaires locaux) et à toute personne qui le demande en écrivant à [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org).

**Pour contacter la commission Protection sociale et/ou le groupe de travail chômage et précarité : [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) – Retrouvez tous les bulletins Protection Sociale, Chômage et Précarité en ligne : <https://solidaires.org/Bulletins-Publications-des-commissions-protection-sociale-et-chomage-precarite>**

# Les actualités!

## Un revenu d'engagement pour les jeunes sans emploi ?

Le gouvernement va présenter à la rentrée un nouveau dispositif à destination des jeunes sans emploi ou sans formation. Un comité a été mis en place pour définir son contenu dans la continuité des travaux engagés dans le cadre du projet d'élargissement de la Garantie jeunes.

Les principes du nouveau dispositif ne devraient pas être très différents du précédent : élargissement des conditions d'accès par rapport à la « garantie jeunes » existante et

renforcement du dispositif d'accompagnement avec au bout la signature d'un contrat d'engagement qui conditionnera le versement du revenu qui restera fixé à 497 €!

La garantie jeune est un dispositif d'accompagnement personnalisé vers l'emploi pour les jeunes âgées de 16 à 25 ans les plus éloignés de l'emploi et qui pendant cette période perçoivent une allocation mensuelle de 497 €. Cependant le dispositif ne dure que 12 à 18 mois. Les nombreuses prises de position

en faveur d'une extension du RSA aux personnes de moins de 25 ans se sont vues opposées un refus catégorique du gouvernement au motif que le RSA ne comporte pas de volet insertion contrairement à la « garantie jeune ».

Voir le rapport La Garantie jeunes de demain – Un droit ouvert à tous les jeunes, du Conseil d'orientation de la jeunesse (17 décembre 2020)

## DES REVALORISATIONS TARIFAIRES POUR LES MÉDECINS : 786 MILLIONS D'EUROS

L'avenant n° 9 à la convention médicale signé le 30 juillet 2021 entre l'Assurance-maladie et 3 syndicats de médecins libéraux comprend à lire le communiqué de l'Assurance maladie 4 objectifs : renforcer l'accès aux soins pour les publics prioritaires, mettre en place une réponse organisée pour faire face aux besoins de soins non programmés, consolider le parcours de soins, en soutenant notamment les spécialités cliniques et en fixant un nouveau cadre à la téléconsultation et la téléexpertise, accompagner le virage numérique de la médecine de ville.

Si ces objectifs ne sont pas contestables en revanche ce

qu'il l'est ce sont les rémunérations supplémentaires accordées aux médecins :

– la visite à domicile pour les patients de plus de 80 ans en affection de longue durée est doublée c'est-à-dire portée à 70 €, 4 fois par an.

– la constitution et la transmission du dossier MDPH pour les personnes en situation de handicap seront rémunérées comme une consultation très complexe.

– les astreintes réalisées le soir et le week-end par les médecins libéraux dans le cadre de la permanence des soins seront revalorisés au 1<sup>er</sup> septembre.

– la consultation des spécialistes en psychiatrie, pédiatrie, gynécologie médicale, et en

endocrinologie va passer de 50 à 55 €.

– les médecins libéraux vont être encouragés financièrement à l'usage des nouveaux outils de l'espace numérique de santé (synthèse médicale du patient, sécurisation de la messagerie entre professionnels et patients, e-prescription et l'application Carte vitale).

Les médecins seront également incités (c'est dire si cela ne se fait pas naturellement) à alimenter le DMP, afin que le patient ait accès à l'ensemble de son dossier (prescriptions, bilans, etc.) dans Mon Espace S.

**Application des nouveaux tarifs : avril 2022**

**Coût pour la Sécurité sociale : 786 millions d'€**

# « COMPLÉMENTAIRES SANTÉ : UN SYSTÈME TRÈS PROTÉCTEUR MAIS PEU EFFICIENT »

Tel est le titre du rapport de la Cour des comptes daté de juin 2021. On peut relever à la lecture de ce rapport de très nombreuses critiques : un système coûteux et peu efficace, des dépenses publiques considérables, des coûts de gestion élevés, une taxation complexe qui pèse sur les personnes âgées, un système en partie inéquitable... En toute logique on était en droit d'attendre une proposition choc

de la CC comme celle d'aller vers une assurance maladie qui prenne en charge à 100 % les frais médicaux.

Mais il n'en est rien. Les 3 propositions «pour une refonte plus structurelle d'un système coûteux, inefficace et en partie inéquitable» sont particulièrement frileuses et décevantes car elles ne remettent pas en question l'existence des com-

plémentaires santé aux côtés de l'assurance maladie obligatoire. Or celles-ci sont par définition inégalitaires en termes de cotisations et de prestations contrairement à l'assurance maladie où chacun.e cotise en fonction de ses revenus et reçoit des prestations identiques.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-complementaires-sante>

## La protection sociale à Solidaires : un sujet à se réapproprier !

### Table ronde Congrès de Saint-Jean-de-Monts « Quelle protection sociale du XXI<sup>e</sup> siècle »

Les débats ont été intéressants et ont été l'occasion de réamorcer un débat sur la protection sociale que nous voulons (périmètre, financement, démocratie sociale...) débat qui, excepté la question des retraites bien sûr, s'est presque interrompu depuis le Congrès de Dunkerque en 2014. Même si la participation à cette table-ronde a été moyenne (les débats des résolutions se poursuivaient en parallèle !), sa tenue a permis d'élargir le cercle du débat au-delà de la Commission protection sociale. Bien sûr, ce premier débat doit en appeler d'autres, pour explorer les possibles et faire évoluer le revendicatif. La note introductive au débat :

[https://solidaires.org/IMG/pdf/note\\_table-ronde\\_quelle\\_protection\\_sociale\\_du\\_xxi\\_eme\\_siecle\\_130.pdf?30872/b865f0ca741cf91aa269e8e69f7d87f22e300d19](https://solidaires.org/IMG/pdf/note_table-ronde_quelle_protection_sociale_du_xxi_eme_siecle_130.pdf?30872/b865f0ca741cf91aa269e8e69f7d87f22e300d19)

**SANS  
EMPLOI...  
MAIS  
PAS SANS  
SALAIRE!**

### Présentation de la brochure *Sans emploi... mais pas sans salaire ! Petite histoire de l'indemnisation du chômage*

Pour notre soirée débat autour de l'assurance chômage du 15 septembre dernier à Solidaires, l'un des auteurs de la brochure « Sans emploi mais pas sans salaire » (Ed. syndicalistes), Baptiste Pagnier, est venu exposer l'histoire de l'assurance chômage depuis sa mise en place à partir du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la dernière réforme Macron. Cette mise en perspective historique a rappelé qu'une assurance chômage garantissant un salaire hors situation d'emploi, gérée par les travailleurs-euses eux-mêmes, était

une lutte centrale et offensive pour notre syndicalisme de transformation sociale. Sa présentation a été suivie d'un débat nourri avec la salle qui a interrogé le travail lui-même et la possibilité d'un véritable projet de progrès social. La brochure est à votre disposition gratuitement à Solidaires.

# Agenda

## Les rendez-vous à ne pas manquer

**7 et 8 Décembre 2021**

**Locaux de Solidaires 31 rue de la Grange aux Belles – Paris**

**Formation sur l'assurance chômage :  
son histoire, ses enjeux et comment la défendre**

Deux jours pour décrypter et analyser globalement la réalité du chômage et sa place dans le système capitaliste. Dans ce cadre, cette formation décrit la sécurité sociale, projet si novateur et si loin d'être achevé et présente les caractéristiques de l'assurance chômage/UNEDIC, ses évolutions au travers notamment de la réforme récente. Elle questionne par ailleurs les nouvelles formes d'emploi et interroge la réalité du travail, présente les revendications actuelles de Solidaires. Elle débat pour finir des luttes qui peuvent être menées.

Informations et inscriptions :

<https://solidaires.org/Face-au-chomage-quelle-protection-24797?fiche=oui>

**Lundi 13 Décembre 2021 – 9h30-16h00**

**Locaux de Solidaires 31 rue de la Grange aux Belles – Paris**

**Réunion de la commission protection sociale de Solidaires**

La commission protection sociale se réunit très régulièrement, trop peu de syndicats, fédérations ou union locales s'y impliquent. Les réunions ont lieu en visio et en présentielle.

N'hésitez pas à écrire au secrétariat national [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) pour plus d'informations.

**20 Novembre 2021 – 10h00-12h00**

**Aubervilliers**

**Formation assurance chômage**

Une courte formation de deux heures sur l'assurance chômage aura lieu le 20 Novembre proposée par l'union départementale Solidaires 93.

Plus d'infos : [contact@solidaires93.org](mailto:contact@solidaires93.org)

# Analyses, arguments, propositions

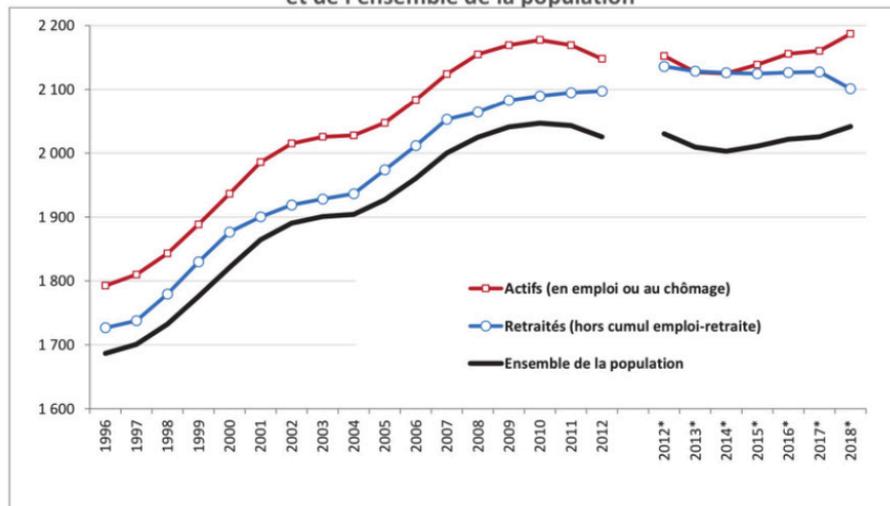
## NON à une baisse des pensions

Crise sanitaire et mobilisations ont reporté le projet de réforme des retraites, mais les pensions et les (futur-es) retraité-es restent dans le collimateur. Argumentaire contre la propagande préparant une forte régression du niveau des retraites.

Lien vers le pdf complet :

<https://solidaires.org/Retraites-NON-a-une-baisse-des-pensions>

Niveau de vie moyen des retraités comparé à celui des actifs et de l'ensemble de la population



Départ en retraite à 60, 62, 64 ans...



## Partager les emplois, c'est partir en retraite plus tôt !

La réforme des retraites était sortie par la porte grâce à une très large mobilisation à laquelle Solidaires a contribué et la crise du Covid lui a porté le coup de grâce. Mais elle revient par la fenêtre dès la sortie de l'été, à en croire la succession d'annonces gouvernementales.

Lien vers le pdf complet :

<https://solidaires.org/Partager-les-emplois-c-est-partir-en-retraite-plus-tot>

## Les grandes évolutions du financement de la Sécurité sociale

Cette fiche a pour objet de rappeler les grandes évolutions du financement de la Sécurité sociale, elle interroge également le financement actuel au regard des évolutions des besoins de la société depuis la mise en place de la Sécurité sociale en 1945.

Elle est destinée à poursuivre le débat sur le financement de la Sécurité sociale que nous devons mener au sein de nos organisations, suite à l'engagement pris au congrès de Dunkerque. Mais comme nous n'avons pas pu ou pas su mener à son terme ce travail et que les désaccords resurgissent régulièrement, notamment au sein de la commission protection sociale, il a été décidé de reprendre les échanges en repartant de la note rédigée en 2014 tout en l'actualisant et en la complétant sur certains points.

Lien vers le pdf complet :

[https://solidaires.org/IMG/pdf/note\\_financement\\_ss\\_solidaires230821.pdf?30871/747b6c95d9c401e4f91b-b228f5c7b76ff401bb17](https://solidaires.org/IMG/pdf/note_financement_ss_solidaires230821.pdf?30871/747b6c95d9c401e4f91b-b228f5c7b76ff401bb17)



Pour contacter la commission Protection sociale et/ou le groupe de travail chômage et précarité :

[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

Retrouvez tous les bulletins Protection Sociale, Chômage et Précarité en ligne : <https://solidaires.org/Bulletins-Publications-des-commissions-protection-sociale-et-chomage-precarite>